

MOTION

DECLARATION SOLENNELLE

Les difficultés scolaires ne sont pas fatales

Un nombre croissant d'enfants, d'adolescents, de jeunes sont en mal être dans nos écoles, nos collèges, nos lycées.

Les statistiques annoncent 15% d'élèves en difficultés scolaires.

Les difficultés sociales croissantes des familles, la pauvreté sont reconnues comme facteurs d'échec scolaire.

Le tri social et scolaire des élèves par la concurrence entre établissements, la perte d'heures de cours pénalisent encore plus les élèves les plus fragiles.

La FCPE dénonce depuis plusieurs années la diminution des moyens en personnels formés et en crédits de fonctionnement des RASED (réseaux d'aides spécialisées aux élèves en difficultés) prévus pour le soutien et la remédiation. Cette dégradation est d'autant plus inacceptable que les rééducateurs auraient toute leur place au collège et au lycée.

Le désengagement de l'Etat démantèle les structures d'aide et de soutien internes à l'Education Nationale.

Dans le cadre des réformes ministérielles, l'accompagnement éducatif est externalisé.

La FCPE refuse les stages « DARCOS » de remise à niveau pendant les vacances qui, comme la classe après la classe, sont des leurres.

La FCPE exige une politique éducative ambitieuse pour la réussite de tous les jeunes et s'oppose à toutes les mesures qui externalisent le traitement de la difficulté scolaire. Elle réaffirme que l'Ecole doit être son propre recours. Elle demande la réintégration des heures de soutien dans le temps scolaire obligatoire et le maintien de toutes les heures d'enseignement pour tous les élèves.

Pour faire vraiment réussir tous les élèves et donc lutter contre les difficultés rencontrées par certains, c'est l'ensemble du système éducatif qui doit se transformer. Ceci impose des pratiques solidaires d'écoute, de partage, de respect du développement des jeunes. Ceci suppose aussi des mesures d'équité sociale.

C'est possible ... c'est notre choix de société !